



Conseillers en exercice	44
Présents	39
Nombre de pouvoirs	4
Votants	43

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 062

Demande de subvention 2026 auprès de l'Etat pour le poste de chargé de mission urbanisme – aménagement au titre du dispositif Petite Ville de Demain

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Yrieix la Montagne, au nombre de trente-neuf sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 23 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Yves ORLIANGES ; Isabelle RAPINAT ; Stéphane DUPRAT ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Bernard BONNEFOND ; Catherine VAROQUI (suppléante de Thierry LETELLIER) ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle RAPINAT ; Philippe ESTERELLAS à Olivier CAGNON ; Claude BIALOUX à Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur

Gregorio YONG VIVAS.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20260429-2026_062-DE

Contexte :

En décembre 2023, le Conseil Communautaire de Creuse Grand Sud a approuvé la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) aux côtés des Communes signataires : Aubusson, Felletin, Vallière et Faux-la-Montagne.

En 2023, 2024 et 2025, Creuse Grand Sud a bénéficié d'un financement de 25% pour le poste de chargé de mission urbanisme - aménagement de l'Etat au titre du dispositif Petite Ville de Demain.

Objet de la demande :

Pour Creuse Grand Sud, il s'agit de solliciter, pour l'année 2026, le soutien financier de l'Etat au titre du programme national Petite Ville de Demain à hauteur de 25% du salaire brut chargé de la chargée de mission urbanisme - aménagement.

Eléments d'appréciation :

La fiche de poste de chargé de mission urbanisme - aménagement comprend l'ingénierie des projets d'aménagement, et notamment la production de la cartographie de l'ORT (maillage du territoire, secteurs d'interventions, etc....).

Eléments financiers :

Le plan de financement proposé est le suivant :

Entre le 1^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026				
Chargée de mission urbanisme - aménagement	Dépenses	Ressources		
	41 949,80 €		Taux	Montant
		Petite Ville de Demain	25%	10 487,45 €
		Autofinancement CGS	75%	31 462,35 €

CONTRE : 0**ABSTENTION : 0****POUR : 43****Adopté à l'unanimité**

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** le soutien financier de l'Etat pour le poste de chargé de mission urbanisme aménagement à hauteur de 25% au titre du dispositif Petite Ville de Demain,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le dossier de demande de subvention correspondant.

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Jean-Luc LEGER,

Président



REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20260429-2026_062-DE